

neuf ou de seconde main dans la construction, les réservoirs, les ponts, etc., est soumis à l'approbation conditionnelle du contrôleur. Au nombre des autres mesures il y a la standardisation des formes d'acier de charpente et leur réduction en nombre de 267 à 70.

L'emploi de la fonte en gueuse a été étroitement limité. Le 9 juin 1941, toutes les commandes de fonte en gueuse furent résiliées et depuis cette date doivent être soumises au Contrôleur de l'Acier pour approbation sur une base de préférence. Des prix maximums ont été fixés pour les diverses qualités de déchets d'acier et de fer afin de régulariser leur mouvement vers les centres consommateurs.

En dehors des opérations du Contrôleur de l'Acier, l'emploi de l'acier pour fins civiles a aussi été limité par le Contrôleur de la Construction (voir p. 421), le Contrôleur des Machines-Outils, le Contrôleur des Véhicules-moteur et le Contrôleur des Approvisionnements (voir plus bas).

*Métaux non ferreux.*—Un exposé des mesures de contrôle d'Etat sur les métaux non ferreux et leurs produits paraît aux pp. 282-284, chapitre XII, du présent ouvrage.

*Véhicules-moteur.*—L'une des plus vastes et des plus importantes industries canadiennes dont la production a été convertie en matériel de guerre est celle de l'automobile.

En utilisant, à la base de la formule de restriction, la valeur en dollars américains, la production de voitures de tourisme pour fins civiles domestiques a été, au cours des neuf premiers mois de 1941, réduite en réalité à 80 p.c. de la production de la période correspondante de 1940 sur la même base. Subséquemment, en août, sur la base d'une formule semblable, la production de 1942 a été réduite à 50 p.c. de celle de 1941, ce qui équivaut à 44 p.c. de la production de 1940.

Toutefois, de bonne heure en janvier 1942, le contingentement antérieurement annoncé pour cette année fut remplacé par un autre beaucoup plus rigide: l'interdiction totale de la fabrication de voitures de tourisme pour fins civiles dès que les quantités de pièces déjà fabriquées auront été absorbées. En conséquence, la production pour fins civiles domestiques cessa entièrement à la fin de mars ou au commencement d'avril. La production de voitures de tourisme pour vente au Canada ces dernières années est la suivante: 1940 (aucune restriction directe), 94,633; 1941 (chiffre approximatif), 81,700; 1942 (chiffre approximatif), 7,900.

Sur le nombre de voitures devant être fabriquées en 1942 avec des pièces produites antérieurement, le Contrôleur des Véhicules-moteur en a mis un certain nombre en 'banque' pour les besoins d'urgence. Les véhicules de cette réserve seront subséquemment remis en circulation par le Contrôleur selon la stricte nécessité.

En ce qui concerne les camions, la production domestique pour fins civiles des six derniers mois de 1941 a été, d'après une entente avec les manufacturiers, limitée à 80 p.c. de celle de la première moitié de l'année. Les contingentements de production de camions pour fins civiles domestiques établis pour 1942 limitent la fabrication de camions de moins de 10,000 livres brutes à 50 p.c. de la production de 1941. La production de camions de 10,000 livres ou plus, estimation brute, sera la même qu'en 1941.

*Gazoline et huile combustible.*—Un exposé du contrôle d'Etat sur la gazoline et les huiles combustibles en temps de guerre paraît aux pp. 284-286, chapitre des Mines et Minéraux, du présent ouvrage.

*Produits chimiques.*—En général, tous les produits chimiques fabriqués au Canada, aussi bien que ceux qui, avant la guerre, étaient importés en assez bonnes quantités des Etats-Unis ou du Royaume-Uni, sont maintenant plus rares. Le